

Qu'est-ce qu'une proposition subordonnée circonstancielle de cause ?

- La **proposition subordonnée circonstancielle de cause** (appelée aussi causale) est utilisée pour indiquer l'origine de l'action ou de l'état.
- Elle peut commencer par : *comme, du moment que, d'autant plus que, d'autant moins que, parce que, puisque, étant donné que, sous prétexte que, vu que, attendu que, dès lors que, soit que.* (Ce sont des subordonnants.)
- Elle se conjugue à l'indicatif ou au conditionnel.
- Lorsqu'il y a 2 propositions subordonnées circonstancielle de cause (ou plus), la 2<sup>ème</sup> (et celles qui suivent) peut commencer simplement par « *que* ».

Exemples avec une seule causale :

- *Il a vu le dentiste **parce qu'il a une carie.*** (Le verbe « *a* » est conjugué à l'indicatif)
- La subordonnée « *parce qu'il a une carie* » débute par le subordonnant « *parce qu'* ».
- Elle indique l'origine pour laquelle il consulte le dentiste. (La raison de l'action).
- C'est donc une proposition subordonnée de cause à l'indicatif. (causale).
- *Il a consulté le médecin **parce qu'il aurait la grippe.*** (Le verbe « *aurait* » est au conditionnel)
- La subordonnée « *parce qu'il aurait la grippe.* » débute par le subordonnant « *parce qu'* ».
- Elle indique l'origine pour laquelle il consulte le médecin. (La raison de l'action).
- C'est donc une proposition subordonnée de cause au conditionnel. (causale).

Exemple avec 2 causales :

- *Il a vu le dentiste **parce qu'il a une carie et qu'il a mal aux dents.***
- Ici, nous avons 2 subordonnées de cause, l'une derrière l'autre.
- La 2<sup>ème</sup> commence simplement par le mot « *que* ».

